



Contributions relatives au thème 4

21 contributions dans l'ordre du texte.

SN : 1 (SNUTER)

tendances : UA (4) Ecole Emancipée (10), Emancipation (2), URIS (0), Front Unique (3)

SD : 1 (SD 14+27+50+61)

Partie I.1 Contribution École Émancipée « L'antifascisme, un combat syndical »

Le « climat » du débat public et médiatique est actuellement largement phagocyté par les idées de l'extrême-droite et la perspective que ses deux candidat•es soient potentiellement en capacité, certes pas en même temps, d'accéder au second tour. La menace fasciste est bien réelle. Et tout cela déporte une bonne partie du spectre politique très à droite, au bord ou déjà dans le précipice, entre les débats hors du « réel » des candidats à la primaire LR, la sortie innommable de Montebourg stigmatisant violemment les immigré•es, ou encore l'action gouvernementale quotidienne avec par exemple les conditions indignes dans lesquelles l'État français maintient les migrant•es aux portes de l'Angleterre ou du périphérique parisien.

Remettre au centre du débat public la question sociale est indispensable pour y poser les vrais enjeux actuels qui touchent l'ensemble de la population. Le syndicalisme, et particulièrement le nôtre, y joue naturellement tout son rôle que ce soit pour répondre à l'urgence salariale mais également écologique ou féministe.

A côté de cela nous devons continuer notre réflexion et nos actions pour faire du combat contre l'extrême-droite et ses idées un combat du quotidien avec des réponses spécifiques. A l'exemple de la réaction du mouvement syndical italien après l'agression des locaux de la CGIL par des fascistes où la manifestation qui s'en est suivie deux semaines plus tard a rassemblé plus de 200 000 personnes à Rome. Ou comme, dans des eaux certes moins hautes, avec les manifs du 12 juin dernier contre l'extrême-droite et ses idées, et la place prise par le mouvement syndical avec CGT, FSU et Solidaires, qui sont une base intéressante également de construction d'une riposte.

Ou encore, la très bonne tribune commune de 4 fédérations de l'éducation dans Libé qui appelle les personnels à faire front contre la montée de l'extrême droite et ses idées, sur les lieux de travail comme dans le débat public. Une tribune qui décrit au passage le rôle de l'école et de ses personnels en miroir du fantasme des idées réactionnaires et constituait une réponse prémonitoire très juste au dossier du Figaro magazine.

Au-delà de la nécessaire relance du collectif syndical « Uni•es contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques », avoir la préoccupation d'un travail de conviction et de déconstruction auprès des personnels que nous syndiquons à travers du matériel spécifique, notre presse, les stages et réunions d'informations syndicales... pour faire de cette lutte un travail d'éducation populaire.

Arnaud Malaisé, École Émancipée

Partie I-1-1 Contribution Émancipation « Intégrer les revendications sanitaires à la plate-forme FSU »

La coïncidence du nouveau pic épidémique et de l'apparition du nouveau variant omicron, a priori plus infectieux plus contagieux et moins sensible aux anticorps vaccinaux, (et qui circule déjà partout, ce qui rend illusoire le réflexe égoïste de fermer les frontières) confirme que la pandémie va peser sur nos vies pendant des années. Ce qui impose des réponses syndicales au long terme et donc intégrées dans les mandats de la fédération.

En tout état de cause, la FSU, doit porter fortement des revendications qui permettent de défendre l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation, et bien sûr ses militant•es

- que cessent immédiatement les expérimentations et autres bricolages comme ceux de Blanquer dans l'EN, qui visent à ne même pas appliquer les protocoles déjà bien insuffisants par rapport à la gravité de la situation ;
- que soient renforcées les mesures de protection, masques efficaces, transparents si besoin, tests gratuits pour tou•tes (autres qu'antigéniques si non efficaces pour le variant omicron), capteurs de CO2, aérateurs... recrutement des

personnels supplémentaires. Et si nécessaire adaptation de flux, des locaux, horaires décalés, télétravail non imposé et avec moyens..

- que les personnels vulnérables, vaccinés ou non, puissent se voir proposer des d'ASA qui ne soient pas remises en cause à la moindre occasion. Que le Covid long soit rapidement considéré comme maladie professionnelle et que le jour de carence soit abrogé.

Le Covid ne sera éradiqué que lorsque la population mondiale sera fortement vaccinée. Les variants apparaissent dans des régions où le virus circule du fait de l'absence de vaccination et probablement chez des personnes immunodéprimées (souvent par non accès aux thérapies : SIDA...). La FSU doit mobiliser pour la levée des brevets et de la propriété intellectuelle sur les vaccins et traitement essentiels.

Par ailleurs, même si on est parti pour des années à vivre avec cette maladie, il est inconcevable de les vivre sous état d'urgence sanitaire, avec le passe sanitaire actualisé au gré des bénéfices des multinationales pharmaceutiques et avec l'obligation vaccinale. Il est temps que la FSU exige clairement la réintégration des travailleurs-ses suspendu.es pour refus de vaccination ; le droit et les moyens de se faire vacciner (retards dans les zones les plus en difficultés économiques et sociales), ou non (gratuité des tests). La FSU doit prendre part aux manifestations contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, pour y défendre ses positions et y contrer l'extrême droite et les conspirationnistes.

Olivier Vinay élu Émancipation au BDFN

Partie I-2-C Contribution École Émancipée « Ne pas rester à la marge des mouvements sociaux émergents ! »

Le dernier congrès FSU était marqué par le mouvement des gilets jaunes et nos interrogations quant à notre rôle à y jouer. Ce mouvement déclenché par l'augmentation du prix de l'essence, a su évoluer vers des problématiques de pouvoir d'achat et de démocratie, posant des questions qui recourent celles du syndicalisme.

Nous constatons le développement de différents mouvements de protestation massifs : luttes féministes, écologistes, antiracistes... Si ces mouvements sont, à l'heure actuelle, insuffisants pour instaurer un réel rapport de force global, ils participent d'une prise de conscience du système dans lequel nous vivons et des injustices qu'il fait naître.

Ces luttes nous amènent à un tournant que nous ne pouvons rater. Il faut trouver le moyen de faire converger nos revendications. Elles ont en effet une origine commune : le capitalisme qui impose à la grande majorité de la société des conditions de vie inacceptables. Et elles s'articulent, créent du commun. Cela doit nous permettre de créer un lien entre organisations syndicales et mouvement social pour fédérer une réelle opposition au libéralisme au pouvoir.

Il est impératif que notre fédération prennent toutes les initiatives en ce sens. Dans le climat politique actuel, les enjeux sont trop importants pour que nous donnions, une fois encore, l'impression de rester à la marge.

Nous devons intensifier notre présence dans les collectifs à l'instar de 'Plus jamais ça', dans l'objectif de créer un lien avec les autres organisations et syndicats, sur une base commune de revendications. Mais il faut aussi accepter, sans exclusive, les mouvements non issus du mouvement ouvrier traditionnel, rompre avec les défiances, pour permettre des convergences inédites mais absolument indispensable. Au delà de notre « existence » en tant qu'organisation, c'est du combat pour un autre monde dont il s'agit. Les luttes sociétales offrent cette possibilité : la FSU doit y travailler et convaincre ses partenaires traditionnels de le faire.

Nous devons trouver un moyen de réinventer des modalités d'actions, d'occuper le terrain médiatique et de le faire dans une unité nouvelle et renouvelé. Au moment où énormément de jeunes se mobilisent autour de ces questions et où la conscience de notre camp social est au plus haut, la fédération doit immédiatement se saisir de cette question.

Il est impératif que ce congrès, à la veille des élections, se mandate en ce sens.

Antoine Chauvel (SNUipp-École Émancipée), Rozenn Cros (SNES-École Émancipée)

Partie 1.2.d Contribution École Émancipée « Dialogue social : et si on économisait un peu les énergies et décharges syndicales ? »

Dans une période où les moyens syndicaux manquent à tous niveaux pour faire fonctionner la FSU, peut-être est-il temps de revoir nos priorités d'utilisation des forces militantes ?

Sans envisager bien évidemment le boycott systématique des instances de « dialogue social », peut-être que, quand l'ordre du jour ne comporte pas d'enjeux particuliers, la FSU pourrait envisager de n'y siéger qu'en délégations réduites

(à moitié, par exemple), en assumant fièrement face à l'administration le choix de ne pas faire perdre leur temps à plus de militant-es, vu le peu de considération accordée à la parole syndicale.

En effet, on entend souvent dire, dans des discussions entre militant-es : « On a porté cette demande en [CTM/CTA/CTD/CTE/CAEN/CSE/CCFP/CSFPE/GT de ceci ou cela...], mais comme d'habitude, ils n'en ont pas tenu compte ». Parfois même on entend des commentaires scandalisés sur l'attitude méprisante ou narquoise de membres de l'administration lors d'une réunion.

Un grand nombre d'heures de travail ou de vie privée des militant-es se trouve donc consommé en pure perte par la présence des délégations FSU au grand complet dans les instances en question. De surcroît, une partie non négligeable de ces heures provient des propres moyens syndicaux de la FSU, car ce sont souvent des militant-es déchargé-es qui se retrouvent à siéger dans ces instances. En effet, en théorie, les représentant-es des personnels bénéficient d'une « ASA article 15 » pour participer à une telle réunion. Mais dans les faits, comme ils-elles ne sont pas remplacé-es à leur poste, assez peu les utilisent et beaucoup y vont seulement s'ils-elles n'avaient pas de présence au poste prévue à ce moment-là, ou définissent leur(s) jour(s) de décharge syndicale en fonction des jours habituels de réunion des instances. Autrement dit, lesdites instances, obligatoires selon la réglementation, se réunissent valablement en bonne partie grâce au bénévolat ou aux moyens syndicaux...

Ce travail bénévole et ces décharges ne seraient-ils pas mieux utilisés à aller à la rencontre des collègues dans les établissements et services ? Être plus sur le terrain que dans de multiples instances, consultées mais très peu entendues, n'est-il pas le meilleur moyen d'obtenir de meilleurs résultats aux élections professionnelles ?

Jusqu'à nouvel ordre, ce sont les résultats de ces élections qui conditionnent le crédit de temps syndical accordé à la FSU, pas sa présence au grand complet dans les instances à tous les niveaux...

Claire Bornais, École Émancipée

Partie I.2 Contribution Unité & Action « Pour un syndicalisme véritablement universaliste de transformation sociale »

Confronté à des difficultés à mobiliser, à inventer de nouvelles formes d'action, à toucher plus largement jeunes et classes populaires, le syndicalisme doit lutter contre toutes les inégalités pour construire une alternative d'émancipation unifiant les formes de lutte.

D'où l'urgence à ne plus dissocier questions sociales et sociétales, mais à prendre en compte les différents rapports de domination, sans les hiérarchiser ni essentialiser les identités .

L'universalisme dont se réclame la République, qui se traduit par une égalité de droits accordée aux citoyens a pu être utilisé comme un instrument d'oppression, justifier le colonialisme, ignorer de fait les inégalités.

Le syndicalisme de transformation, face au capitalisme, s'est centré sur la lutte des classes. Il doit aujourd'hui concevoir l'universalisme comme un objectif , viser la conquête de nouveaux droits pour toutes et tous et l'avènement d'une égalité réelle , un universalisme qui n' occulte ni ne minore les formes particulières de discrimination, racisme, sexisme, ou l'héritage du colonialisme..

C'est en pensant l'interaction entre ces inégalités, la conjonction de facteurs d'oppression que l'on les combatta de la façon la plus efficace.

Ainsi, les femmes de milieux populaires subissent à la fois la domination de classe et de genre engendrée par le capitalisme patriarcal.

Les analyses intersectionnelles révèlent l' accentuation des inégalités sociales et genrées dans les « choix » des élèves en matière d'enseignements de spécialité et d'orientation alimentent notre critique de la réforme du lycée.

Les études sur l'apprentissage illustrent les effets croisés des inégalités sociales et du racisme dans le recrutement des jeunes .

Nous avons besoin, au quotidien, besoin de penser ensemble ces discriminations pour mieux les combattre, enjeu renouvelé du syndicalisme, avec la question centrale de la transition écologique indissociable de son volet social.

Notre syndicalisme doit encore évoluer : à l'interne, dans ses modes de fonctionnement et de structuration sur la place des femmes notamment, dans l'élaboration des revendications et la conduite des actions pour prendre en compte lutte des classes et inégalités spécifiques.

Il a fait du chemin en ce sens . Penser les formes d'inégalités sans que l'une signifie l'exclusion de l'autre, travailler à leur convergence voilà ce qui peut donner un nouvel élan à un syndicalisme réellement universaliste de transformation sociale.

Frédérique Rolet, Unité & Action

Partie 1.3.a Contribution Unité & Action « Pour la syndicalisation des policiers au sein de la FSU »

Le Congrès de Clermont-Ferrand de la FSU, lorsque le débat a été posé par une tendance minoritaire, a tranché la question de la syndicalisation des personnels du ministère de l'Intérieur en général et de la syndicalisation FSU dans la police en particulier.

Dans la situation sociale et politique compliquée de notre pays, dans le contexte de polarisation du débat public par l'extrême-droite, revenir sur cette décision et décider de ne plus syndiquer des personnels appartenant au ministère de l'Intérieur au sein de la FSU au prétexte que ceci est difficile serait d'une part discriminant envers celles et ceux qui, fonctionnaires et agents publics, effectuent correctement leur travail dans le respect des citoyennes et des citoyens et des valeurs d'égalité, de justice sociale, de fraternité et de liberté.

Ce serait aussi désertier un terrain d'intervention contre les courants qui poussent la police républicaine, une police de sûreté publique, à devenir un simple bras armé du pouvoir en place.

Cette vision, sans doute simpliste, qui a abouti à la proposition de ne plus syndiquer de policiers dans la FSU reviendrait à affaiblir l'incarnation des principes de la FSU en introduisant l'idée que la deuxième fédération de fonctionnaires refuserait une catégorie professionnelle pour des motifs qui relèvent au final de commentaires (fussent-ils justes) de la situation ?

Ce serait là un recul au regard d'une dimension de notre identité : « La FSU œuvre contre les exclusions, le racisme, les discriminations de toute nature... »

D'autant que comme fédération de la fonction publique, nous serions alors la seule organisation, hormis la CNT, à tourner le dos au syndicalisme policier. Toutes les organisations représentées au Conseil Commun de la Fonction publique ont une activité syndicale dans la police.

Si nous voulons apporter du changement, changer les consciences, lutter contre les dérives de toute nature et devenir une force de propositions reconnue, il est essentiel d'être acteurs et non spectateurs.

Nous devons être entendus. La FSU porte un syndicalisme de transformation sociale, et nous pouvons et devons tout faire pour transformer la « police nationale ».

Et il est important également qu'un lien étroit soit instauré entre les instances fédérales de la FSU et la structure qui syndique les personnels policiers (Snuitam Branche ministère de l'Intérieur) afin que toutes les publications soient en parfaite adéquation avec l'orientation fédérale nationale.

UA FSU

Flavien Benazet, Matthieu Leiritz, Rachel ScheiderR, Unité & Action

Partie I.3 Contribution École Émancipée « Syndicalisme de transformation sociale : avancer ensemble ! »

Notre camp social fait actuellement face à plusieurs urgences : environnementale, sociale et politique. Sur tous ces terrains, la catastrophe est proche. Si nous voulons pouvoir organiser efficacement la résistance, repasser à l'offensive, il n'est plus possible d'en rester à la division actuelle du syndicalisme, qui l'éparpille et l'affaiblit.

En France, celui-ci est traversé par deux grandes orientations difficilement conciliables : un syndicalisme assez fidèle à ses origines, de « transformation sociale », d'une part, et de l'autre, un syndicalisme dit « d'accompagnement » du fonctionnement capitaliste de la société.

L'aspiration à l'unité est forte chez les salarié-es et il est légitime de chercher à y répondre pour développer la mobilisation. Mais l'unité dans un même cadre syndical pérenne et durable est impossible entre ces deux orientations, tant les analyses, les revendications et les pratiques syndicales sont différentes. Cela n'empêche pas de pouvoir appeler ensemble à des mobilisations. Ce n'est pas facile, mais pas impossible, car comme le libéralisme balaye tout, il ne laisse parfois pas d'autre choix au syndicalisme d'accompagnement que de s'opposer aussi (sur l'assurance chômage par exemple).

Au moment de la lutte contre la réforme des retraites en 2019, le syndicalisme de transformation sociale a été à l'initiative avec une certaine efficacité. Dans les mobilisations propres à la Fonction publique, il est toujours à l'initiative. L'existence séparée en (au moins) trois syndicats, CGT, FSU, Solidaires, si elle a des causes historiques, prête à remise en cause aujourd'hui, tant face aux enjeux qu'aux pratiques de terrain. Les postures de ces trois syndicats sont unitaires. Alors, il est temps d'avancer ensemble !

La FSU doit proposer à la CGT et à Solidaires de construire ensemble un cadre pérenne d'unité du syndicalisme de transformation sociale. Face à la déferlante anti syndicale macroniste, afin de jouer un rôle dynamique pour tout le mouvement social, il est nécessaire de reprendre l'initiative pour engager largement le débat à tous les niveaux et produire du commun en terme de réflexions, d'analyses et d'actions. De façon volontariste, il faut favoriser tout pas en avant dans cette unité : prise de positions communes, réunions communes de militant-es, formations communes, listes communes où c'est possible, États généraux, structure commune dans la Fonction publique...

Un autre monde est possible, il faut aller de l'avant !

Marie Haye et Laurent Zappi, École Émancipée

Partie I.3, contribution Unité & Action « L'unification syndicale, une ardente et urgente nécessité »

Depuis des années, la contre-offensive libérale ne cesse, en France comme ailleurs, de fragiliser les conquêtes sociales des décennies d'après-guerre.

Certes, les raisons en sont multiples : irruption et persistance d'un chômage de masse, brutalité, cupidité et cynisme d'un patronat et de classes possédantes débarrassées avec la fin de la Guerre froide de l'hypothèse de la socialisation des outils de production.

Mais comment ne pas constater la nocivité de l'émiettement syndical qui fait de la France, parmi toutes les nations développées, le pays comptant le plus d'organisations syndicales et, proportionnellement à la population active, le moins de salarié-es syndiqué-es ?

Que les organisations syndicales puissent encore régulièrement organiser de puissants mouvements sociaux, encore dernièrement en décembre 2019, ne saurait satisfaire toutes celles et tous ceux qui ne se résignent pas aux régressions sociales.

La division syndicale, éparpillement organique ou clivage de moins en moins pertinent entre syndicats « réformistes » et « contestataires » - comme si le syndicalisme ne luttait pas pour des réformes progressistes améliorant le quotidien des salarié-es, et comme si la Sécurité sociale n'était pas une avancée révolutionnaire – sert d'abord le patronat privé ou l'État patron.

Cette division, attisée par le climat permanent de concurrence électorale, nourrit les querelles internes au syndicalisme, gaspille énergie et temps militants dans la recherche d'alliances éphémères aux géométries variables donc illisibles pour les salarié-es, consacre dans le temps des fractures héritées d'une histoire de plus en plus éloignée, voire oubliée.

La FSU agit inlassablement pour l'unité d'action et pour l'unification du syndicalisme de transformation sociale. L'unification de ce syndicalisme, dans le contexte d'aujourd'hui, relève pour certain.es d'une chimère.

Le nationalisme et la réaction liment les conquêtes sociales. Plus que jamais, sans s'en dissimuler les difficultés, avec les salarié-es, la FSU doit poursuivre et amplifier toutes les initiatives, et notamment dans la Fonction publique, en vue

d'une unification syndicale, sans exclusive, avec et autour de la CGT, en vue de la création d'un nouvel outil syndical au service du monde du Travail.

Unité et Action

Guislain David (SNUipp), Sigrid Gérardin (SNUEP), Boris Gralak (SNCS), Saphia Guereschi (SNICS) Bruno Lévéder (SNASUB), Anne Roger (SNESup), Benoit Teste (FSU), Sophie Vénétitay (SNES)

Partie I, zoom élections professionnelles Fonction Publique 2022, Contribution du SNUTER-FSU «Elections professionnelles 2022 »

En 2018 il n'a manqué que quelques centaines de voix à la FSU pour obtenir un siège au CSFPT. Si la FSU Territoriale a progressé en voix et permis le gain d'un troisième siège au CCFP, son score n'a pas été suffisant pour atteindre son objectif : devenir représentative dans le versant territorial de la Fonction publique.

Nous sommes encore victimes de notre manque d'implantations. Dans la territoriale, la représentativité nationale est en effet le résultat de la compilation des scrutins locaux. Pour le 8 décembre 2022, il nous faut donc améliorer cet aspect. Cela passe par une politique de développement volontariste dans ce secteur.

Pour cela nous devons mettre en place un plan d'actions essentiellement tourné vers deux priorités : Aider au développement des SNUTER locaux dans les départements et les régions pour conforter les implantations et mettre en place une stratégie de développement des implantations dans les départements où nous ne sommes pas présents mais également où nous sommes déjà mais sur un périmètre trop restreint.

Nous sommes dans une dynamique positive de développement, avec 11500 adhérent-es en 2020, le SNUTER a encore progressé en 2021. Il est présent dans plus de 50 départements y compris ultra marins. Lors des élections pro 2018 nous avons été la seule organisation syndicale à avoir progressé significativement en voix et en pourcentage dans le versant territorial ce qui s'est concrétisé par un gain de 0,5% de représentativité. Nous confirmons ainsi que le SNUTER réussit à fédérer autour de son projet syndical qui allie pragmatisme et lutte de transformation sociale : là où nous déposons des listes, le SNUTER fait de bons scores qui permettent de le maintenir à un niveau de représentativité locale important, voire de progresser.

Tout le monde est concerné. Nous devons bien sûr toutes et tous nous appuyer sur cette dynamique. Il y a eu beaucoup d'investissements de la part des militant-es du SNUTER, il faut que cela serve en particulier dans la nouvelle période qui s'ouvre. Cet objectif concerne aussi l'ensemble de la fédération : SD, CFR, SN, tendances... Toutes les voix gagnées dans le versant territorial permettront d'accroître la représentativité de la FSU dans la Fonction publique et de légitimer ses interventions auprès des employeurs publics.

Le SNUTER-FSU

Partie I, zoom élections professionnelles Fonction Publique 2022, contribution École Émancipée « Se donner les moyens de faire voter FSU »

Les élections professionnelles de 2018, malgré un recul de la participation, ont affirmé la FSU comme une force incontournable de la FP. Mais tout en progressant en voix et en pourcentage, elle n'a pas atteint l'objectif de redevenir 1ère à la FPE, objectif pourtant atteignable.

Dans l'EN, où la FSU était présente avec 9 syndicats, 23774 voix ont disparu entre le total des voix obtenues dans les CAPN et le CTM... 23774 voix qui auraient pu nous faire atteindre notre objectif de faire de la FSU la 1ère à la FPE, tout en gagnant un siège au CTM du MEN et les 100 ETP de décharge qui vont avec !

Avec la loi de TFP, les profondes modifications du paritarisme, avec l'architecture des nouvelles instances, les changements de modalités de vote pour les élections professionnelles de décembre 2022 risquent d'accentuer encore cet écart. Alors que l'apparition des CSA essentialise encore le vote fédéral.

Au congrès de Clermont-Ferrand, une des priorités que s'est fixée la FSU était d'améliorer sa visibilité. Même si c'est perfectible, des progrès ont été réalisés. D'une manière générale dans sa communication dans les divers médias et RS, mais aussi dans la mise en avant de ses positions et l'unanime volonté, de la part des SN, de porter nos valeurs communes au travers de la FSU.

Cela suffira-t'il à combler l'écart et à atteindre notre objectif ? Non. Alors que faire disparaître cet écart est un des enjeux primordiaux.

Force est de constater que malgré les efforts des SN pour mettre en avant la fédération et les efforts de la FSU pour améliorer sa communication, l'articulation et le lien pour l'électeur ou l'électrice entre son SN et la fédération pour laquelle iel va devoir voter aux élections ne se fait pas.

Comment cultiver le sentiment d'appartenance à la fédération ? Comment rendre le sentiment d'appartenance à la FSU, celui qui conduira au vote FSU concret ?

Nos mandats de 2018 actaient que les syndicats nationaux devaient en suivant s'interroger sur la lisibilité de la FSU en mettant en débat différentes pistes dont la possible inversion des noms du type FSU-NOM... Où en sommes-nous ?

Si l'ensemble du match ne se jouera bien entendu pas uniquement sur la dénomination de nos SN, celle-ci est un levier dont on ne peut pas se priver. La balle est aujourd'hui dans le camp des SN.

Valérie Tavernier , pour l'École Émancipée

Partie I Contribution École Émancipée « Construire un syndicalisme en commun. Sortir de nos frontières. »

Depuis le tournant des années 80 le capitalisme s'est progressivement désindustrialisé, mondialisé, financiarisé. Le débat politique (même biaisé) a cédé devant la dictature des marchés. L'État s'est mué en agence de moyens au service de la création de profit. La liberté privée, dérégulée, est devenue la norme d'une société hyper-individualiste.

Dans ces conditions, le syndicalisme, dans sa forme originelle héritée de la période d'industrialisation, tend à apparaître aux yeux de celles et ceux qu'il a vocation à mobiliser – et à être, dans la réalité – de plus en plus en porte-à-faux avec le monde tel qu'il est. Il est émietté, morcelé, confronté à la crise générale des collectifs de travail, à l'éclatement du salariat, à la dispersion des unités de production, à la destruction des cadres juridiques protecteurs issus des luttes sociales antérieures. Et par voie de conséquence, il est de plus en plus dans l'incapacité de faire face aux agressions multiformes que nous subissons toutes et tous en tant que salarié•e•s, privé•es d'emploi, femmes, jeunes, retraité•e .s, racisé•e.s...

Pour mener le combat contre ce système mortifère, au-delà d'une nécessaire recomposition qui renforcerait le poids d'un syndicalisme de transformation sociale refusant le cadre imposé de la logique capitaliste, une véritable refondation s'impose. Il y a effectivement urgence à articuler action sur le lieu de travail ET participation aux luttes contre toutes les formes de domination capitaliste / patriarcale. Il y a urgence à développer un syndicalisme ancré en premier lieu dans le concret du travail et des métiers mais qui soit capable de prendre en compte toute la réalité de toutes les formes de domination et d'oppression dont chacun•e est la victime.

Ce syndicalisme qui mettrait en commun nos résistances est déjà en germe. Il commence à exister, notamment au travers du mouvement « Plus jamais ça », mais pas seulement. On voit ses prémisses émerger, notamment dans l'alliance entre le syndicalisme de transformation sociale et les mouvements féministes, alternatifs, écologistes, antiracistes... Dans la pratique, ces multiples mouvements inventent des formes d'action originales et préfigurent d'autres modèles d'organisation. Il s'agit aujourd'hui d'aller vers la mise en commun de ces mobilisations, non pas au côté, mais avec le syndicalisme que nous portons.

Jean-Marie Canu, École Émancipée

Partie II.1.a et b Contribution École Émancipée « Les sections départementales un échelon indispensable à la fédération ».

A lire les textes de congrès, trois phrases rappellent que les SD restent l'échelon de proximité, alors que trois paragraphes en montrent les limites. Les SD seraient des instances de coordination entre les syndicats nationaux de l'éducation, coincées entre les SN et les CFR, ces derniers apparaissant comme l'échelon fédéral privilégié.

Pour nous, les SD sont essentielles pour la fédération à condition de les investir et de leur faire jouer leur rôle en n'ayant pas peur de prendre sur les prérogatives des SN.

C'est l'échelon qui permet aux militant.e.s de se rencontrer régulièrement et d'échanger sur les problématiques fédérales en dehors des périodes de congrès et sans forcément être membre du CDFN. C'est par les SD que la fédération est visible et présente sur les territoires aux cotés de nos partenaires CGT et Solidaires ou dans des arcs syndicaux plus larges, sur les mobilisations clés que sont la défense des retraites, la défense des services publics, les salaires, la protection sociale, l'emploi, les libertés publiques... Ce fut extrêmement prégnant lors des manifestations contre les lois liberticides l'an passé où les SD ont mobilisé fortement avec nos partenaires syndicaux et associatifs. Elles sont essentielles pour participer à l'élaboration de l'action fédérale et en mesurer la mise en pratique sur le terrain. Elles sont essentielles pour donner corps à la volonté de travailler en commun avec nos partenaires du syndicalisme de lutte et de transformation sociale en sortant du seul domaine de l'éducation par le prisme enseignant. Elles sont essentielles pour permettre de tester au quotidien, au plus près du terrain et des salariés, les convergences et pratiques communes intersyndicales.

Pour donner davantage de fonctionnalité aux SD il faut certainement du volontarisme dans les exécutifs départementaux en y intégrant les syndicats hors enseignants et en traitant les dossiers fédéraux et interpros, et avec un rythme, au minimum quinzomadaire.

Il faut aussi que les SN relaient les activités fédérales et investissent des militant.e.s dans les apparitions FSU comme les manifestations, les collectifs unitaires ou les stages fédéraux.

Les SD sont un apport essentiel lors des réunions des CFR ou des CDFN ouverts et il faut qu'elles y fassent entendre leur voix.

Dans cette période compliquée où les salarié.es ont peut-être l'impression que les structures politiques ou syndicales sont éloignées de leurs préoccupations, les SD doivent pleinement jouer leur rôle de proximité et être le relais pour diffuser les alternatives sociales prônées par la FSU et son syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Bernard Deswarte (EE – co-sd31), Marie-Cécile Perillat (EE – co-sd31), Bernard Valin (EE – co-sd44)

Partie II.2 Contribution des SD14, SD27, SD50 et SD76 « AESH : pour une vraie mutualisation du travail fédéral ! »

Depuis la loi sur le handicap de 2005, les personnels AESH et APSH exercent des missions incontournables dont la portée sociale n'est plus à démontrer. En outre, la nécessité d'une prise en compte totale de cette catégorie professionnelle au sein de la FSU est indispensable dans le souci d'une meilleure représentation syndicale de ces collègues. L'ensemble des militant.e.s est convaincu de l'attention à apporter à nos collègues AESH, d'autant plus qu'il s'agit d'une catégorie extrêmement féminisée et précarisée, à la jonction de nombreuses discriminations que la FSU dénonce et combat.

Les mobilisations de ces derniers mois, dans lesquelles la FSU s'est toujours investie en essayant de construire un mouvement le plus unitaire possible, ont fait la démonstration qu'une nouvelle étape de prise en compte de ces collègues est impérative. Pour cela, il nous faut repenser la façon dont nous considérons cette catégorie au sein de notre fédération.

En effet, les AESH, bien éloigné.e.s de nos fonctionnements syndicaux, sont souvent désemparé.e.s devant l'existence de syndicats nationaux quand il faudrait afficher clairement et uniquement la FSU. Le montant variable des cotisations AESH entre le SNES-FSU, le SNUEP-FSU et les SNUipp-FSU départementaux crée une réelle incompréhension pour nos collègues. L'unité fédérale est difficile à afficher quand l'adhésion varie parfois du simple au double en fonction du SN. De la même façon, la multiplicité des publications dédiées aux AESH est un frein à notre communication en direction de ces collègues. Enfin, le suivi de cette catégorie est rendu difficile pour les militant.e.s puisque les AESH peuvent adhérer à trois SN différents.

La FSU se doit de créer un vrai fonctionnement collectif pour les AESH et donc de revoir la façon dont ce dossier est traité. Les enjeux en termes d'élections professionnelles sont énormes au vu du volume que représentent ces collègues. La FSU ne peut pas se passer de ces voix qui pèseront lourd lors des élections. D'autres organisations syndicales ne s'y trompent pas et investissent massivement cette question.

Sans que cette contribution n'apporte de réponse définitive, il est nécessaire de soulever rapidement les problèmes suivants, exposés plus haut :

- L'adhésion ;
- Les publications ;
- La visibilité de la FSU, en tant que fédération et non pas comme une agrégation de SN, auprès de ces collègues, dans la perspective des élections professionnelles.

Cette contribution est soutenue par les sections académiques du SNES-FSU de Normandie, du SNUEP-FSU de Normandie, et départementales du SNUipp-FSU 27 et du SNUipp-FSU 76.

Les SD14, 27, 50 et 76

Partie II.4.3.a. Contribution Unité & Action « Groupe des 9 : arc unitaire original chez les retraité-es »

A l'initiative de la FSU, fin 2013, naît le groupe des 9. Face à la dégradation continue du pouvoir d'achat des retraité-es, lié aux réformes successives et aux mesures gouvernementales d'austérité, il était urgent de riposter dans l'unité. Le « groupe des 9 » en juin 2014 a rassemblé de plus de 20000 personnes à Paris. L'arc unitaire regroupe des organisations syndicales de retraité-es CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires et des associations FGR-FP, LSR, UNRPA.

Depuis 2014, le G9 multiplie les initiatives tant à Paris que dans les départements où se sont constituées des intersyndicales pérennes, socle de sa construction unitaire au plan local. Colloques départementaux, présence dans les CDCA* illustrent la motivation des militants locaux.

Les interventions de ses représentant-es au HCFEA pour la défense de la Sécurité Sociale, des Services Publics de proximité et la revendication d'un grand Service Public de l'autonomie, ont assuré la reconnaissance d'un syndicalisme retraité unitaire, combatif et porteur de propositions.

Cette expérience unique dans la durée offre un arc unitaire qui permet aux retraité-es d'exprimer leur mécontentement. Au-delà des revendications sur l'augmentation des pensions, le G9 est aussi un lieu de réflexion sur des enjeux majeurs : quelle place pour les retraité-es dans la société ? Quelle est l'importance de ce mot ? Pourquoi le gouvernement, les médias l'évitent-ils ? Quels dossiers communs actifs/retraités ?

Avec la manifestation nationale du 2 décembre, troisième initiative du G9 en 2021, toutes et tous sentent la nécessité d'être visibles, présents avec leurs revendications dans ce contexte délétère de campagne présidentielle qui évite de poser les questions sociales dont le projet de société pour demain.

Les organisations syndicales de retraité-es sont membres de fédérations ou confédérations ayant leur propre analyse sur les politiques gouvernementales, des points de vue parfois opposés sur des textes fondamentaux comme la loi travail, les réformes AGIRC, ARRCO. Des échanges menés en toute confiance, ont permis de lever les obstacles et de progresser dans les analyses et les actions communes.

Le G9 porte ses revendications tout en s'impliquant dans les combats du mouvement social.

* Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Unité & Action

Michel Angot (SNUTER) ; Marylène Cahouet (SNES) ; Bernard Charlier (SNEP) ; Anne-Marie Guichaoua (SNUPDEN) ; Hervé Le Lourec (SNESup) ; Claude Rivé (SNUipp)

Partie III Contribution École Émancipée « Pour une FSU actrice des mobilisations internationalistes. »

La situation internationale est marquée par les difficultés des économies capitalistes, liées à la pandémie et en retour l'accroissement de la compétition entre les puissances, sur les plans économiques mais aussi militaires. Le réchauffement climatique et le basculement systémique en cours appellent des réponses collectives de progrès au niveau international. « Justices climatique et sociale ou barbarie » est l'alternative de ce XXI^e siècle. Cependant, dans de nombreux Etats les réponses nationalistes, les intérêts immédiats des classes dirigeantes semblent prévaloir comme l'ont montré les dissensions lors de la dernière COP 26. Il y a pourtant urgence.

Avec la pandémie, les « espaces » collectifs et les mobilisations internationales ont faibli, malgré des dynamiques ces dernières années pour la justice climatique ou contre les discriminations (mouvement *black lives matter*). En Europe, les difficultés et l'échec global des gauches ont favorisé les replis nationalistes et la xénophobie. Le mouvement social européen et les liens entre les organisations syndicales ont été jusqu'ici insuffisants pour proposer une alternative

réelle. Ainsi, la CES a principalement poursuivi son agenda de dialogue social dans un contexte où les marges de manœuvre sont inexistantes.

L'internationalisme doit nous guider dans l'action pour sortir des impasses du néolibéralisme. La FSU peut chercher activement à construire, avec ses partenaires en France et en Europe des mobilisations communes et développer les solidarités avec les opprimés (migrant.e.s notamment). La FSU peut s'appuyer sur le cadre de réseaux existants : mettre vraiment en œuvre ses mandats d'adhésion à l'EPSU, étayer les liens, via Plus jamais ça avec le TUED, mais aussi avec les mouvements citoyens (féministes, pacifistes, antiracistes...). Porteurs de nouvelles formes de radicalités, ils sont l'espoir d'infléchir par en bas le cours de la catastrophe.

Il faut les populariser et y participer activement : La fédération doit faire vivre ces enjeux et chercher tant que possible à articuler les questions que nous portons en France aux campagnes internationales, existantes ou à construire, dans les mobilisations, la vie et la presse syndicales. C'est un défi difficile mais essentiel pour construire une alternative, du local au planétaire, en défense de droits pour tous et toutes, contre tous les rapports d'oppression et de domination.

Antoine Vigot, École Émancipée

Contribution École Émancipée « Écologie et syndicalisme : construire le syndicalisme du 21^e siècle »

L'ampleur des défis environnementaux à relever au 21^{ème} siècle sont considérables, et nous engage à remettre en question nos certitudes du passé. La finitude du monde, les dérèglements du climat et de la biodiversité doivent conduire à penser le progrès social sous contrainte écologique.

Pour nous, syndicalistes, c'est la double besogne syndicale qu'il faut reprendre, notre articulation entre nos combats quotidiens et notre projet d'avenir à l'aune des urgences de la préservation de la biodiversité et de la baisse des émissions des gaz à effet de serre. Nous devons également interroger nos activités professionnelles et penser leur adéquation à la construction d'une société écologique.

Si la FSU a avancé ces dernières années en intégrant la nécessité d'articuler lutte sociale et lutte écologique, elle doit désormais franchir un cap et faire des enjeux environnementaux une préoccupation permanente et fédérale, c'est-à-dire transversale, et ce à tous les niveaux de la fédération. Cette préoccupation devra être au cœur de notre activité syndicale et alimenter nos revendications. Nous pourrions nous appuyer sur les mandats issus du congrès, sur le travail enclenché également au sein de l'institut de recherche de la FSU. Et bien entendu, l'investissement dans « Plus jamais ça » est un atout précieux pour faire dialoguer mouvements écologistes et syndicalisme, et ainsi mieux articuler préoccupations sociales et environnementales.

Mais pour véritablement transformer l'essai, nous devons construire des campagnes syndicales capables de faire vivre nos mandats et de positionner la FSU au cœur des combats pour la justice environnementale : pour des services publics, une éducation et une recherche publiques, pour la démocratie alimentaire, pour la satisfaction des besoins sociaux, pour de nouveaux droits pour les salarié•es et les agent•es au service de la rupture écologique et sociale. Nous devons également initier, avec nos partenaires syndicaux de la CGT, de Solidaires et de la Confédération Paysanne, à l'instar des intersyndicales femmes, une intersyndicale écosyndicaliste pérenne.

Pour cela, la FSU doit se doter d'un outil pour suivre les mobilisations unitaires, mener ses propres campagnes, porter la réflexion au sein des sections départementales et des syndicats nationaux. Un secteur "écologie" doit voir le jour au sein de notre fédération.

Sandrine Monier, Maxime Caillon et Julien Rivoire, École Émancipée.

Contribution École Émancipée « Parité, encore un effort »

Alors que les femmes sont majoritaires dans nos professions, elles restent minoritaires dans nos instances nationales (CDFN et BDFN) avec peu de progrès depuis 2014. Entre 1994 et 2019 la part des femmes au CDFN est passée de 33,34 % à 44,37 %, au BDFN elle est seulement de 39,09 %. Ces chiffres montrent bien la nécessité pour la FSU de s'imposer des mesures contraignantes sur la parité, ce qu'elle a fait au congrès de Clermont de 2019.

Si la parité est nécessaire car, sans elle, la progression est trop lente, elle ne règle pas tout.

Il faut d'abord s'obliger à prendre en compte les droits des femmes dans toutes nos revendications syndicales.

Mais il faut aussi continuer à travailler sur ce qui empêche la prise de responsabilité par les femmes et favorise la trop grande prise de responsabilité par les hommes, car c'est bien de cela dont il s'agit. Le milieu militant n'est pas exempt des inégalités et de la reproduction de la domination patriarcale. "Faire la parité" c'est d'abord prendre conscience des freins inhérents au fonctionnement syndical ordinaire. Comme au travail, c'est le surinvestissement quasiment sacrificiel qui est valorisé, il faut toujours faire plus, être plus présent•e, toujours disponible. Le milieu syndical dénonce dans ses tracts la double journée des femmes alors que les militantes font souvent face à des triples journées. La parité n'est pas qu'une évolution statutaire, elle n'est qu'un rattrapage de cette situation.

L'instauration de la parité dans les statuts doit nous obliger à traiter les questions de fond : le rythme syndical, le temps militant, les processus de décision, les lieux de décisions chronophages et parfois violents dans leur fonctionnement, le manque d'accompagnement des nouvelles et nouveaux militant•es mais aussi leur formation, des fonctionnements parfois trop rigides et pas assez collégiaux, des contraintes de temps et de lieux peu conciliables avec la vie personnelle.

Se donner des contraintes, statutaires et de fonctionnement, favoriser la collégialité, limiter la durée des mandats, c'est se donner les moyens pour que les femmes puissent, dans la fédération, accéder massivement à des responsabilités, à la hauteur de ce qu'elles représentent. Donner toute la place aux femmes dans notre fédération est une question d'égalité, et l'égalité entre les femmes et les hommes est un combat qui profite à toutes et tous.

Amandine Cormier, Sophie Abraham, École Émancipée, secteur femmes FSU ; Laurence Ripoche, École Émancipée

Contribution Émancipation « La stratégie de la FSU à l'épreuve des mobilisations de forte intensité »

La mobilisation aux Antilles : l'occasion d'un nouveau départ...

Après le mouvement des Gilets jaunes, celui contre le passe sanitaire est le deuxième mouvement d'ampleur dans lequel les organisations syndicales ne sont pas intervenues en tant que telles. Si dans certaines publications de la fédération, le mouvement des Gilets Jaunes apparaît comme un signe de la vitalité du mouvement social en France, la FSU ne s'était pas impliquée dans la phase puissante du mouvement qui a pourtant duré plusieurs mois. Dans la déclaration intersyndicale du 6 décembre 2018, en dénonçant « toutes formes de violence dans l'expression des revendications » sans dénoncer les violences policières et judiciaires sur le mouvement et en reconnaissant l'ouverture du gouvernement au dialogue dont nous mesurons trois ans après la réalité, on ne peut pas dire que la FSU nationale se soit pourtant positionnée en soutien au mouvement des Gilets jaunes.

Les mobilisations actuelles aux Antilles donnent cependant l'occasion à la fédération de se rattraper en partie et de se positionner clairement du côté des mobilisations. Notamment en soutenant la plateformme de revendications en 32 points portées par des organisations syndicales en Guadeloupe, en dénonçant la répression de l'État français et soutenant les actions de grève et de blocage routier choisies pour établir un rapport de force pour les négociations.

Transformé en une nième démonstration d'aliénation au dialogue social

Dans son communiqué du 25 novembre « Solidarité avec la Guadeloupe et la Martinique », la FSU demande l'ouverture de négociations associant l'ensemble des parties prenantes dont toutes les organisations syndicales sans exception « parce qu'elle souhaite que le calme revienne ». Quelles revendications dans la plateforme en 32 points justifieraient que la FSU ne s'y associe pas ? Si le calme découlera de la satisfaction des revendications, la réciproque sera t-elle vraie ? Pour quoi alors afficher « le calme » comme objectif premier plutôt que de soutenir le mouvement ?

Encore une fois, le syndicat se pose comme médiation entre le mouvement social et le gouvernement. Mais qu'avons nous récolté avec cette stratégie depuis des années ? En admettant que le deal suivant soit souhaitable : l'hostilité des personnes vis à vis des syndicats qui ne les aident pas dans leurs mobilisations est elle compensée par un renforcement du poids syndical dans les décisions politiques ? La suppression des CAPA est une nième démonstration que nous n'avons rien à gagner avec le mode de gouvernance du « dialogue social ». Le syndicalisme doit s'en émanciper !

Émancipation
